



## Engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité : un enjeu stratégique sur le long-terme, une garantie de compétitivité

Les entreprises de la filière cosmétique dépendent étroitement de la biodiversité, mais ont également un impact sur elle. En 2026, l'Association Cosmed engage les entreprises dans un tour de France de la biodiversité. 7 journées sont prévues dans les 7 Cosmetopôles pour sensibiliser les entreprises à leurs dépendances et impacts, et les faire échanger sur des solutions.

### Une filière qui dépend de la biodiversité à tous les niveaux

Les entreprises de la filière cosmétique ont une forte dépendance à une biodiversité « en bonne santé », pour l'utilisation croissante des ressources naturelles végétales et de l'eau, essentielle tout au long du cycle de vie du produit. Pour autant, la filière exerce des pressions sur la biodiversité de manière directe ou indirecte. Ses activités participant à la dégradation des habitats naturels, la surexploitation des ressources végétales et de l'eau et la pollution plastique et chimique des milieux terrestres et aquatiques. L'érosion de la biodiversité et la perte des services écosystémiques qu'elle entraîne induit de nombreux risques pour nos entreprises qui se doivent de réduire leurs impacts sur l'ensemble de la chaîne de valeur en travaillant à la diversification des sources d'approvisionnement, avec une attention particulière sur les pratiques agricoles associées, en rationalisant leurs usages de la ressource eau, en améliorant la qualité de leurs rejets et développant l'écoconception de leurs emballages.

### La biodiversité, un sujet régional

Depuis 2016, la loi Biodiversité donne l'obligation à chaque Région d'avoir une Stratégie Régionale de la Biodiversité (SRB), ce qui était optionnel jusque-là. Une feuille de route commune Région-Etat est élaborée, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) assurant un accompagnement des Régions dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif. Les Régions se saisissent ainsi d'un sujet éminemment stratégique pour les territoires comme pour les entreprises.

### 7 journées dédiées dans les 7 Cosmetopôles

Fort de son ancrage territorial, via les Cosmetopôles associés à 7 régions ou grandes zones géographiques en France (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Île-de-France, Grand-Est, Grand-Ouest, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence Côte d'Azur), Cosmed organise des journées dans chacun d'entre eux en 2026 pour engager les entreprises dans la préservation de la biodiversité, tout en mettant en avant des outils et témoignages d'entreprises déjà mobilisées sur ces enjeux. Des journées seront dédiées aux ingrédients (sourcing et traçabilité, valorisation des coproduits, structuration de filière), ainsi qu'à l'empreinte emballages et à l'empreinte eau des entreprises de cosmétique sur la biodiversité.

Retrouvez toutes les dates sur [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)

### Un partenariat avec l'OFB, la DGE et la CGDD ainsi qu'avec de nombreux partenaires dans les territoires

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des travaux du Roquelaure "Entreprises & Biodiversité" conduits en 2023, qui avaient posé les bases d'un dialogue renforcé entre l'État, les acteurs économiques et les fédérations professionnelles pour accélérer l'intégration de la biodiversité au cœur des stratégies d'entreprise. C'est dans cette trajectoire structurante que Cosmed organise les Rencontres régionales de la Biodiversité 2026, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), le Commissariat général au développement durable (CGDD) et la Direction Générale des Entreprises (DGE). De nombreux partenaires sont également mobilisés dans les territoires : Régions, agences de développement, métropoles, services économiques de l'Etat en région, Agences régionales de la Biodiversité, pôle Innov'Alliance ...En région Sud, rendez-vous est donné aux entreprises le 21 mai dans les Alpes de Haute-Provence (cf encadré page 2)

## Portrait : Myriam Brager, Dirigeante de NATUR'INLAB Cosmetic



Myriam Brager crée en 2020 NATUR'INLAB Cosmetic après plus de 25 ans d'expertise en développement cosmétique, dont 18 ans à la direction R&D et affaires réglementaires d'un sous-traitant. Son ambition : bâtir un laboratoire indépendant, agile et orienté innovation, capable d'accompagner les marques, aussi bien la startup que le groupe établi. NATUR'INLAB se positionne comme un véritable partenaire R&D, spécialisé dans la formulation sur mesure de cosmétiques et l'accompagnement réglementaire. Le laboratoire développe des textures sensorielles performantes, avec une forte exigence de naturalité et d'écoresponsabilité. Parmi les projets actuels figurent des solaires certifiables Cosmos, des soins visage écoconçus, ainsi que des gammes capillaires et d'hygiène. Chaque prestation est construite à la carte afin d'apporter des réponses concrètes à la fois en développement et en réglementation.

Entrepreneure engagée, Myriam place aussi la transmission au cœur de sa démarche. Elle a déjà formé de nombreux professionnels et talents émergents en formulation, physiologie cutanée, réglementation cosmétique et transposition industrielle. Experte formatrice Cosmed depuis 2021, elle contribue activement à la montée en compétences des acteurs de la filière.

La culture NATUR'INLAB repose sur la proximité client et un savoir-faire proche du terrain et des contraintes industrielles de chaque projet.

Engagée auprès de Cosmed depuis ses débuts, Myriam est membre du comité scientifique organisateur du congrès depuis l'origine. Elle accompagne la dynamique du réseau, aujourd'hui première communauté professionnelle de la filière cosmétique. NATUR'INLAB est adhérent Cosmed pour la qualité de sa veille réglementaire, véritable outil stratégique au quotidien, mais aussi pour l'engagement constant de l'association, toujours force de proposition pour faire avancer collectivement la filière.

Le credo de NATUR'INLAB : transformer les idées en solutions cosmétiques sensorielles et innovantes

[contact@naturinlab.com](mailto:contact@naturinlab.com)  
[www.naturinlab.com](http://www.naturinlab.com)

27<sup>ème</sup> RENCONTRE COSMETOPÔLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

**21.05.26**  
Manosque

**PORTFEUILLE MATIÈRES PREMIÈRES : LES COPRODUITS**

VISITES D'ENTREPRISE - CONFÉRENCES - RÉSEAUTAGE

- Visite de L'Occitane en Provence et de Sophim
- Identification des coproduits en région
- Structuration des filières
- Opportunités d'alternatives aux MPs critiques et rationalisation
- Notation environnementale
- Atelier d'échanges biodiversité
- Partenariats et financements régionaux

INSCRIPTION

[cosmetopole-provencecotedazur@cosmed.fr](http://cosmetopole-provencecotedazur@cosmed.fr) - [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)

## Rendez-vous le 21 mai pour parler biodiversité et coproduits

La 27<sup>e</sup> Rencontre du Cosmetopôle Provence Côte d'Azur se tiendra dans les Alpes-de-Haute-Provence, où les participants pourront découvrir au choix deux fleurons de la cosmétique régionale : L'Occitane en Provence, à Manosque, et Sophim, fournisseur d'ingrédients, leader de la production de squalane végétal naturel, à Peyruis.

**Les coproduits : sourcer sans gaspiller, en réemployant les ressources disponibles**

L'une des voies pour sourcer tout en préservant la biodiversité est d'utiliser la ressource au maximum de sa capacité sans épuiser l'écosystème. D'après les Chiffres clés Biomasse 2025, réalisés par l'Ademe pour le GIS Biomasse, la France produit 309 millions de tonnes de matières sèches de biomasse primaire, non transformée. 82 % proviennent du secteur agricole. Les coproduits agricoles représentent eux 47 millions de tonnes de matières sèches par an. Le recours aux coproduits participe à de nombreux enjeux environnementaux (économie circulaire, décarbonation) et économiques (création de nouvelles chaînes de valeurs et diversification des revenus pour les filières amont).

**Conférences et ateliers : comment les coproduits s'intègrent-ils dans la recherche d'une meilleure préservation de la biodiversité ?**

Le 21 mai, seront mis en valeur les gisements de coproduits en région, les efforts autour de la structuration des filières, ainsi que des exemples de bonnes pratiques dans l'utilisation de ces matières. Comment participent-elles à la préservation de la biodiversité ? Comment l'utilisation de coproduits peut entrer dans la notation environnementale des produits ?

Les participants seront invités à écouter les experts, et également à échanger dans le cadre d'ateliers collaboratifs, pour étudier les freins et pressions de l'approvisionnement sur la biodiversité, et les leviers d'action pour trouver un équilibre au plus juste permettant de préserver et d'avoir une approche réfléchie des ressources offertes par les écosystèmes naturels.

Le préprogramme est disponible [sur le site de Cosmed](http://sur.le.site.de.Cosmed), et les [inscriptions sont ouvertes](http://inscriptions.sont.ouvertes) pour ce nouveau rendez-vous de la filière régionale.

## Retrouvez les derniers Cosmed TV...

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 : 5 mn pour comprendre les Omnibus européens / Deux nouvelles normes de tests solaires / Droits de douane aux États-Unis : où en sommes-nous ? / Cosmed Regulatory Congress / Transparence des rémunérations : tout savoir sur la nouvelle directive / Calendrier des échéances réglementaires 2026



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer :



**COSMED Association**  
@cosmedassociation959 - 882 abonnés - 128 vidéos  
Cosmed est la première association professionnelle représentative des entreprises cosmétiques.  
[cosmed.fr](https://www.cosmed.fr)

## ...et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 4<sup>e</sup> trimestre sur [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)

### RAPPORT COSMED-SVP

L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE  
DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE

4<sup>ème</sup> Trimestre 2025



## Les infos partenaires

### INNOV'ALLIANCE : JOURNÉES DE LA NATURALITÉ

Organisées par Innov'Alliance, la 3<sup>e</sup> édition des Journées de la Naturalité se tiendra au Palais des Papes à Avignon, le 1<sup>er</sup> et le 2 avril 2026. Cet événement professionnel réunira plus de 200 acteurs des filières végétales. Le programme met l'accent sur l'innovation durable et la résilience face au changement climatique, avec des thèmes tels que la robustesse économique, le biomimétisme et les low-tech, les microbiomes et biotechnologies, et la souveraineté des filières. L'ouverture sera assurée par Arnaud Montebourg. La veille, le 31 mars, le Pôle propose à ses adhérents une visite de la plateforme technologique PROPHYLE, rattachée à l'INRAE.

Pour toute information sur les journées naturalité : [contact@journees-naturalite.fr](mailto:contact@journees-naturalite.fr)  
Découvrez Prophyle [via son site internet](#).

### AROMATIC FABLAB : APPEL A CONTRIBUTION

Nouveau bâtiment éco-construit des Fleurs d'Exception du Pays de Grasse, l'Aromatif Fablab, à Mouans-Sartoux, comprend une salle de réunion et des bureaux pour les salariés, des espaces de stockage, un laboratoire mutualisé pour la transformation végétale (hydrodistillation, séchage, chambre froide, conditionnement). Pour limiter l'impact environnemental, l'équipe privilégie le mobilier et matériel de seconde main. Elles recherchent des dons ou reprises d'équipements (bureaux, chaises, tables, paperboard, écrans, rangements, matériel de labo, équipements de cuisine, etc.). Si vous souhaitez contribuer, vous pouvez contacter Laura Bisaccia : [laura.bisaccia@fleurs-exception-grasse.com](mailto:laura.bisaccia@fleurs-exception-grasse.com)

### INFORMATION BUSINESS FRANCE

Le marché de la cosmétique au Japon a représenté 15,3 Mds€ en 2024. D'ici 2028, la taille de ce marché devrait augmenter et atteindre les 16,2 Mds€, 3<sup>e</sup> plus grand marché mondial. La France est notamment le 1<sup>er</sup> fournisseur de parfum du Japon (64 % des parfums importés). Les produits formulés à partir d'ingrédients naturels, bio et véganes sont particulièrement appréciés, et les certifications comme Cosmos Organic, reconnues. Du 15 au 17 avril 2026, Business France propose aux entreprises de participer au salon Plug In Shibuya. Un espace France de 30 m<sup>2</sup> est prévu. Le networking sera mis en avant : retail tour des magasins emblématiques de Tokyo, ateliers, rdv BtoB...

Informations [sur le site de Business France](#).



## Les échos des entreprises

### GIVAUDAN REVIENT A GRASSE

Plus de 30 ans après son départ, Givaudan revient à Grasse pour y créer le campus 52, intégré à sa division House of Naturals. Le site regroupera R&D, contrôle qualité, production et marketing pour développer et produire des ingrédients naturels premium (menthe, géranium, lavande, rose, etc.), avec une centaine d'emplois attendus. Le projet vise à renforcer l'ancrage local, la qualité constante des approvisionnements et la créativité des parfumeurs de Givaudan, tout en adoptant une forte démarche environnementale.

[www.givaudan.com](http://www.givaudan.com)

### LA PHOCEENNE DE COSMETIQUE REPREND LES LABORATOIRES DE BIARRITZ

Le Groupe Phocéenne de Cosmétique (Le Petit Olivier, Lovea, Laboratoires Vendôme) acquiert les Laboratoires de Biarritz. Ceux-ci sont déjà présents dans 2000 points de vente (dont la moitié dans des réseaux bio). Avec cette acquisition, la Phocéenne de Cosmétique doit ainsi s'ouvrir deux circuits (bio et pharmacie), pour doubler son chiffre d'affaires d'ici 2030.

<http://phoceedec Cosmetique.fr>  
[www.laboratoires-biarritz.com](http://www.laboratoires-biarritz.com)

### AROMAFLEUR S'INSTALLE A GRASSE

PME familiale fondée en 1993 à Opio, Aromafleur investit près de 3 M€ pour construire un site industriel de 1 200 m<sup>2</sup> à Grasse. Le projet permettra de multiplier par quatre la surface actuelle, de créer des emplois et d'améliorer la capacité de production. En déménageant à Grasse, le parfumeur signe un engagement réciproque avec la collectivité pour soutenir le développement économique, l'export et l'attractivité industrielle de la commune.

<http://aromafleur.com>

### PARTENARIAT BIOTECH POUR ROBERTET

Le Groupe Robertet renforce son partenariat stratégique avec la biotech italienne Aethera Biotech. Avec un investissement étalé sur trois ans, le Groupe veut développer une nouvelle génération d'actifs cosmétiques issus des biotechnologies végétales. L'opération vise à combiner la plateforme technologique CROP® d'Aethera (culture de cellules végétales in vitro) avec la puissance commerciale et le réseau mondial de Robertet. Le Groupe grassois, qui a réalisé en 2025 une forte croissance, avec un chiffre d'affaires de 843,9 M€, a également renforcé récemment son internationalisation avec une nouvelle usine en Indonésie.

[www.robertet.com](http://www.robertet.com)

## Les financements

### AMI EAU : APPEL A CANDIDATURES

Lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au profit de ses adhérents, Cosmed a pour mission de coordonner une démarche collective au sein de l'industrie cosmétique afin de soutenir les projets des entreprises visant à réduire les micropolluants et à économiser l'eau.

Les entreprises accompagnées par Cosmed, dont le projet sera approuvé par l'Agence de l'eau RMC, pourront bénéficier d'un financement de leurs travaux allant jusqu'à 70 % pour les TPE-PME et jusqu'à 40 % pour les ETI et grandes entreprises.

Cosmed invite les entreprises intéressées, disposant de sites industriels présents sur les bassins versants Rhône-Méditerranée-Corse à candidater avant le 30 juin 2026 [via ce formulaire](#).

### RISING SUD : DES ENTREPRISES A BOLOGNE

Pour la première fois cette année, l'agence de développement RisingSUD accompagne 17 entreprises régionales de la cosmétique à Cosmoprof Bologna (26-28 mars 2026). Les entreprises participant à l'opération ont bénéficié d'une enveloppe de 2 000 €. Elles se sont réunies le 4 mars à Aubagne chez Cadentia en présence de l'ensemble des partenaires (Business France, RisingSUD, Région Sud, Cosmed), de Bernard Kleynhoff (président de risingSUD) et d'Audrey Brun Rabuel (DG).

### APPEL A PROJET EUROPEEN SUR LES COPRODUITS

Vous êtes une PME avec un projet de valorisation de coproduits issus de l'agroalimentaire ? Participez à un webinaire d'information sur l'appel à projets européen GRAPPA. Sont finançables des projets de développement ou mise en œuvre de nouveaux ingrédients ou produits « upcyclés » et/ou procédés et/ou technologie, jusqu'à 60 k€ par entreprise.

Webinaire d'information le 27 mars.

Inscription [sur le site du Pôle Innov'Alliance](#).

Ouverture de l'appel à projets le 23 mars.

Clôture de l'appel à projets le 26 mai 2026.